



Bulletin d'inscription

Accueil social

Mercredi 11 décembre 2013

Jeudi 12 décembre 2013

à Vaunaveys la Rochette (26)

Programme

Mercredi 11 décembre - 09h30-17h30

Retour sur sa pratique d'accueil social

Pour des accueillants pratiquant l'accueil social, réfléchir à sa pratique à travers des mises en situation sur des cas évoqués par les participants

Intervention : B. Chizelle - Autrement dit

Jeudi 12 décembre - 09h30-17h30

Notre relation à l'âne

Quelle relation entre moi (paysan) et l'âne pour travailler avec des personnes en difficulté ?

Intervention : M Rossetti



Infos pratiques

Lieux

La Ferme du Mas de l'âne est situé à Vaunaveys la Rochette dans la Drôme, à 5 min de Crest, 25 min de Valence, Romans. Marc Rossetti nous accueillera tout au long de la formation.

Contact : tél 04 75 25 73 34 - site web www.masdelane.com

Hébergement

Si vous restez les 2 jours, il y a possibilité de loger sur place. Si vous souhaitez être hébergé, veuillez l'indiquer sur le bulletin d'inscription.

Une participation vous sera alors demandée.

Coût de la formation

Frais pédagogiques :

Adhérents Accueil Paysan, CIVAM, ASTRA : gratuit

Non adhérents : 15 euros

Hébergement : La participation à l'hébergement vous sera précisée ultérieurement.

Midi : Repas partagés

Votre inscription ne sera effective qu'après versement d'un chèque de 20 euros d'arrhes. Celui-ci ne sera encaissé qu'en cas de désistement de votre part durant le mois précédent la formation.



Bulletin d'inscription - à renvoyer

Accueil social

Mercredi 11 décembre 2013

Jeudi 12 décembre 2013

à Vaunaveys la Rochette (26)

Contact du participant

Prénom NOM:

Structure:

Forme juridique:

Adresse:

.....

Téléphone:

Courriel:

Participation

Je participe le mercredi 11 décembre : Oui Non

Je participe le jeudi 12 décembre : Oui Non

Hébergement et repas

Je souhaite être hébergé le 11 au soir : Oui Non

Votre inscription ne sera effective qu'après versement d'un chèque de 20 euros d'arrhes. Celui-ci ne sera encaissé qu'en cas de désistement de votre part durant le mois précédent la formation.